



Suresnes, le 8 octobre 2015

À
Monsieur Philippe WUILLAMIER
Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale
des Hauts-de-Seine

Monsieur le Directeur Académique,

Les écoles viennent de recevoir, par le biais des inspections de circonscription, les modalités d'inscriptions pour les animations pédagogiques 2015/2016.

Nous ne reviendrons pas sur la réduction de l'offre faite aux personnels en termes de formation continue depuis plusieurs années, mais je souhaitais vous alerter sur les modalités d'organisation et le délai imposés pour ces inscriptions (3 jours ouvrables).

Le SE-Unsa 92 a bien conscience que le passage de 9 à 18 du nombre d'heures d'animations pédagogiques a fortement complexifié l'organisation au niveau des circonscriptions. Mais le choix est aussi devenu complexe pour les collègues, d'autant plus que certaines animations peuvent concerner la totalité de l'équipe pédagogique d'une école et nécessitent donc la tenue d'un conseil des maîtres.

La remontée des vœux des collègues nous interpelle également. La période actuelle est chargée pour les directeurs et les directrices, avec notamment le vote pour les représentants de parents d'élèves demain ou samedi dans les écoles (mise à jour de Base élève, suivi avec les associations de parents, dépouillement du vote, remontée des résultats). Leur demander de remplir, en urgence et dans cette période de forte activité, un tableau excel avec l'ensemble des vœux des collègues ne nous semble pas la meilleure méthode pour assurer une mise en place sereine de ces animations pédagogiques.

Aussi le SE-Unsa 92 vous demande, pour assurer une mise en place sérieuse et constructive de ces animations pédagogiques, de repousser la date butoir du mardi 13 octobre pour que les collègues aient le temps de la réflexion pour leur choix et que la transmission de ces vœux ne se fasse pas de manière chaotique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, à l'assurance de mon profond attachement au service public d'éducation.

David PLANCHE
Secrétaire départemental
SE-Unsa 92

SE-Unsa 92
8 bis rue Berthelot
92150 SURESNES
01 45 06 67 66

92@se-unsa.org / www.se-unsa92.com